



Conseil économique et social

Distr. générale
29 février 2016
Français
Original : anglais

Comité chargé des organisations non gouvernementales
Reprise de la session de 2016
23 mai – 1^{er} juin et 10 juin 2016

Rapports quadriennaux pour la période 2011-2014 présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général, en application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil

Note du Secrétaire général*

Additif

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Caucus for Women's Leadership	3
2. Centre pour les droits à l'égalité au logement	4
3. Coalition asiatique des organisations non gouvernementales pour la réforme agraire et le développement rural	5
4. Confédération colombienne des ONG	6
5. Conférence des femmes de toute l'Inde	8
6. Conférence internationale des institutions nationales de défense des droits de l'homme	9
7. Conférence mondiale des religions pour la paix	10
8. Congrès juif mondial	12
9. Fundación País Libre	13
10. Institut Eqüit	14

* Les rapports présentés par les organisations non gouvernementales ne sont pas revus par les services d'édition.



11. Peace Family and Media Association	16
12. World Federation of the Deafblind	17
13. World Mission Foundation	18
14. Young People We Care	19
15. Youth with a Mission	20

1. Caucus for Women's Leadership

Statut consultatif spécial : 2007

Introduction

Caucus for Women's Leadership est un réseau national destiné à renforcer le rôle des femmes à tous les niveaux au Kenya. Les activités de l'organisation sont menées par les 30 assemblées régionales de femmes dans chacun des comtés du pays.

Objectifs et mission

L'organisation vise essentiellement à promouvoir et à faire progresser les principes des droits de l'homme, de la bonne gouvernance et de la démocratie participative grâce à une plus grande reconnaissance et prise en compte de l'importance du rôle que jouent les hommes et les femmes dans la vie publique. Elle plaide en faveur de la parité et de l'égalité des sexes dans les organes exécutifs, législatifs et judiciaires grâce à la mise en place de réseaux, d'activités de plaidoyer et de sensibilisation, de programmes de formation visant au renforcement des capacités et d'animations politiques.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Caucus for Women's Leadership a largement contribué au renforcement des capacités des organisations qui souhaitent obtenir un financement auprès de l'ONU, tout en veillant à ce que ces organisations satisfassent aux critères de mise en œuvre, de suivi et de notification appropriée de leurs activités.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a participé à chacune des sessions de la Commission de la condition de la femme, de 2011 à 2014, à New York.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Caucus for Women's Leadership coopère avec le Bureau régional de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes). Le Programme des Nations Unies pour le développement et ONU-Femmes se sont associés à l'organisation dans le cadre du Centre de situation des femmes afin de veiller à ce que les élections de 2013 se déroulent dans le calme.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation a mené les activités suivantes à l'appui de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement :

- Objectif 1 : Caucus for Women's Leadership soutient les assemblées régionales de femmes qui accompagnent les microentreprises;

- Objectif 3 : Les activités de l'organisation en matière de renforcement des capacités ont permis à un nombre bien plus important de femmes et de filles victimes de violences sexistes de bénéficier d'une gamme complète de services d'aide, que cela soit dans le domaine juridique, social ou en matière de santé procréative;
- Objectif 6 : Caucus for Women's Leadership accompagne le retour des veuves séropositives dans leur foyer lorsqu'elles se trouvent privées d'héritage. Les albums souvenirs laissés par les parents à leurs enfants bientôt orphelins sont emblématiques de l'action de l'organisation.

2. Centre pour les droits à l'égalité au logement

Statut consultatif spécial : 2011

Introduction

Fondé en 1987 au Canada, le Centre pour les droits à l'égalité au logement consacre l'essentiel de son action à la défense des droits fondamentaux en matière de logement.

Objectifs et mission

Le Centre pour les droits à l'égalité au logement souhaite faire de l'Ontario (Canada) une province dans laquelle les droits de tous sont respectés en matière de logement, où chacun est traité avec dignité et vit à l'abri des discriminations dans un logement stable, sûr et accessible sur le plan financier. Il s'y emploie en sensibilisant les particuliers et les collectivités, en participant à la promotion des lois et des politiques progressistes et inclusives en matière de logement ainsi qu'en fournissant des services et des renseignements juridiques aux habitants marginalisés de la province.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Le Centre pour les droits à l'égalité au logement a contribué aux activités des Nations Unies en appuyant et en défendant dans chacun de ses champs d'action prioritaires le droit à un logement décent ainsi que le droit de vivre à l'abri de toute discrimination. Il a également participé au Forum de l'Association pour les droits de la femme et le développement de 2012 sur le thème « Transformer le pouvoir économique pour permettre l'avancement des droits des femmes et la justice ». Par ailleurs, il a coorganisé avec l'ONG International Network for Economic, Social and Cultural Rights un atelier consacré aux droits économiques, sociaux et culturels des femmes.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Le Centre pour les droits à l'égalité au logement a participé aux réunions suivantes :

- La consultation d’experts sur la stigmatisation et le droit à l’eau potable et à l’assainissement organisée par le Rapporteur spécial sur le droit à l’eau potable et à l’assainissement, tenue les 30 et 31 janvier 2012 à Genève, ainsi que la consultation publique qui l’a suivie, le 1er février 2012;
- La table ronde organisée dans le cadre de la réunion d’avant-session de l’examen périodique universel du Canada le 13 mars 2013; et
- En tant qu’expert, à la réunion du Comité de rédaction des Principes directeurs sur l’extrême pauvreté et les droits de l’homme, à Genève, les 10 et 11 mai 2013.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Le Centre a fait une déclaration orale dans le cadre du dialogue interactif avec le Rapporteur spécial sur le droit à l’alimentation concernant le rapport de ce dernier suite à sa mission au Canada lors du Conseil des droits de l’homme, à Genève, le 4 mars 2013.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Les activités du Centre n’ont pas spécifiquement porté sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, mais le Centre a contribué au programme de développement dans son ensemble au moyen de ses interventions directes auprès de ses bénéficiaires, de ses activités de vulgarisation juridique, des précédents qu’elle a créés en matière de contentieux et de ses initiatives en faveur de la réforme des politiques.

3. Coalition asiatique des organisations non gouvernementales pour la réforme agraire et le développement rural

Statut consultatif spécial : 1991

Introduction

Créée en 1979, la Coalition asiatique des organisations non gouvernementales pour la réforme agraire et le développement rural est une association régionale regroupant des organisations non gouvernementales nationales et régionales en Asie participant activement à la sécurité alimentaire, à la réforme agraire, à l’agriculture durable, à la gouvernance participative et au développement rural. Les réseaux membres et les partenaires de la Coalition œuvrent dans 12 pays asiatiques et représentent quelque 3 000 ONG et associations locales.

Objectifs et mission

La Coalition est une tribune pour les ONG asiatiques œuvrant en faveur de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance viables par la promotion du droit à la terre et aux ressources et de l’agriculture paysanne.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Les activités de la Coalition ont porté sur la promotion des droits fonciers dans le but de réduire la pauvreté et d'améliorer la sécurité alimentaire dans les foyers. Elle a organisé des concertations mobilisant plusieurs parties prenantes sur les questions des terres et de la réforme agraire et a mené des études nationales sur l'accès aux terres et la sécurité alimentaire. La Coalition et ses partenaires ont mis sur pied un « Tribunal des droits fonciers des Asiatiques », lequel a permis de révéler des cas d'appropriation illicite de terres. La Coalition et le South East Asia National Human Rights Forum ont coorganisé un atelier régional sur le thème « Intégration des droits fonciers aux droits fondamentaux dans l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est » à l'occasion duquel les participants se sont engagés à appliquer des cadres réglementaires, juridiques et stratégiques aux niveaux tant régional que national. La Coalition s'est consacrée à la réforme des politiques foncières à l'échelle nationale.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

La Coalition a participé à plusieurs réunions et conférences de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

La Coalition a participé à un atelier organisé par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, la FAO et le Réseau mondial d'outils fonciers qui a débouché sur des activités de suivi conjointes en matière d'observation du foncier et d'administration et de gestion des terres. Elle a aussi mené trois études, organisé un Forum d'experts et coorganisé des ateliers avec la FAO aux Philippines. L'organisation siège en qualité de membre du Conseil de la Coalition internationale pour l'accès à la terre aux côtés de la FAO, du Fonds international de développement agricole et du Programme des Nations Unies pour l'environnement.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

La Coalition poursuit ses efforts en faveur des objectifs du Millénaire pour le développement n° 1, 7 et 8 en participant à l'élaboration de politiques, au renforcement des capacités et à la mise en place ou à l'amélioration de mécanismes assurant une véritable participation citoyenne.

4. Confédération colombienne des ONG

Statut consultatif général : 1995

Introduction

La Confédération colombienne des ONG est une confédération nationale d'organisations non gouvernementales fondée en 1989 qui regroupe des fédérations, des associations et des entreprises régionales et départementales ainsi que des fondations nationales qui se consacrent au bien commun, au développement durable, à la promotion, au contrôle et à la garantie du respect des droits de l'homme, à la gestion des affaires publiques, à la démocratie et à la paix.

Objectifs et mission

La mission de la Confédération consiste à renforcer les ONG pour leur permettre de jouer un rôle de premier plan en matière de développement en Colombie et d'être les porte-paroles de la collectivité sur les sujets d'intérêt général, de façon à élaborer des solutions en faveur du développement du pays.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Entre 2011 et 2014, un processus participatif et une concertation tripartite ont été mis en place entre le Gouvernement, le Programme des Nations Unies pour le développement et la Confédération afin de mutualiser les efforts visant à renforcer le service public et à influencer sur l'action des pouvoirs publics en vue de relever les nouveaux défis que présente le programme de développement pour l'après-2015. En 2013, 10 consultations régionales sur le vieillissement et les droits en matière de sexualité et de procréation ont été menées. À l'issue de ce processus de consultation, la Confédération a publié un rapport qui a contribué à la campagne « Beyond 2015 ». Elle a par ailleurs joué un rôle important au regard de l'intégration du programme de développement pour l'après-2015 au plan national de développement.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

La Confédération colombienne des ONG a participé à la Troisième Conférence régionale intergouvernementale sur le vieillissement en Amérique latine et dans les Caraïbes tenue au Costa Rica en 2012. La Confédération a porté son concours à la campagne « Beyond 2015 » dans le cadre de l'assemblée générale ordinaire de 2013. Elle a représenté la société civile lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable organisée en 2013 à Bogota par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

La Confédération a tenu en 2012 un Forum commun sur le thème du vieillissement et des personnes âgées avec le Fonds des Nations Unies pour la population. Elle a également mené, en collaboration avec le PNUD, des consultations locales visant à rendre compte des résultats des objectifs du Millénaire pour le développement et à recueillir les contributions des ONG dans la perspective du programme pour l'après-2015 à venir.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

La Confédération colombienne des ONG a mis au point un projet basé sur la transparence et la responsabilisation qui permet d'observer les contributions des ONG à la réalisation d'un ou plusieurs objectifs de développement, ce qui les aide à faire coïncider leurs activités courantes avec les engagements politiques nationaux et internationaux.

5. Conférence des femmes de toute l'Inde

Statut consultatif spécial : 1999

Introduction

Fondée en 1930, la Conférence des femmes de toute l'Inde est une organisation de femmes bénévole qui œuvre dans le domaine de l'éducation et de l'autonomisation des femmes. Son réseau compte 500 sections dans toute l'Inde.

Objectifs et mission

La Conférence des femmes de toute l'Inde a pour vocation d'assurer l'émancipation, l'éducation et l'autonomisation des femmes. Elle travaille à cet effet avec différentes organisations internationales.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

En 2011 et 2012, la Conférence des femmes de toute l'Inde s'est principalement intéressée à l'autonomisation des femmes rurales afin de leur permettre de subvenir à leurs propres besoins et de préserver l'art et la culture des communautés rurales sur le déclin, ce qui correspond aux objectifs de l'ONU en matière d'éducation, de santé, d'égalité des sexes et de développement durable. L'organisation a mené des activités en faveur d'un développement holistique qui vont de la création de revenus au développement de l'alphabétisation et des compétences, tout en assurant des formations à la prise de responsabilités dans cinq villages.

Elle a mis en place 445 camps sanitaires au bénéfice de 22 250 personnes souffrant d'anémie ou du cancer du col de l'utérus. S'agissant des formations liées à l'environnement, l'organisation a mené un projet pilote à Komaragiri, en Inde, avec l'aide du programme Global Water initiative dans le cadre du partenariat indien pour la préservation de l'eau. En outre, les activités de l'organisation concernant les violences envers les femmes ont abouti à des recommandations au Gouvernement ainsi qu'à des enquêtes et des ateliers dans tout le pays.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

La Conférence des femmes de toute l'Inde a organisé le 29 février 2012 une manifestation en marge de la cinquante-sixième session de la Commission de la condition de la femme intitulée « L'autonomisation des femmes rurales en Asie du Sud – l'expérience d'une ONG », ainsi qu'une autre consacrée à la violence à l'égard des femmes lors de la cinquante-septième session, tenue du 4 au 15 mars 2013, à New York. L'organisation a par ailleurs participé à la Conférence de Bonn sur le changement climatique en juin 2011, en Allemagne, à la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 18) à Doha, en 2012 – avec statut d'observateur –, ainsi qu'à la COP 19 de 2013 à Varsovie, en marge de laquelle elle a organisé une réunion sur les

innovations en matière d'atténuation des changements climatiques au Nord comme au Sud.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

La Conférence des femmes de toute l'Inde a mis sur pied avec l'Organisation mondiale de la Santé un atelier destiné aux ouvrières des manufactures de cigarettes bidis afin de les informer sur les autres professions et les moyens d'y accéder.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Les activités de l'organisation reposent sur une approche holistique et visent donc toutes à réaliser chacun des huit objectifs du Millénaire pour le développement.

6. Conférence internationale des institutions nationales de défense des droits de l'homme

Statut consultatif spécial : 2011

Introduction

La Conférence internationale des institutions nationales de défense des droits de l'homme promeut et défend la solidarité dans les domaines des droits de l'homme et du développement à travers le monde. Elle exerce ses activités en Amérique du Nord, en Europe, en Asie et dans le Pacifique et prévoit d'élargir son champ d'action à l'Amérique centrale, à l'Amérique du Sud et aux Caraïbes.

Objectifs et mission

La Conférence internationale des institutions nationales de défense des droits de l'homme vise à former une nouvelle génération de responsables dans les domaines des droits de l'homme et du développement au moyen de l'enseignement universitaire et de l'expérience de terrain axé sur les fondements de l'enseignement social catholique.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Le président de la Conférence internationale des institutions nationales de défense des droits de l'homme a donné de nombreuses conférences sur les droits de l'homme et de la famille à travers toute l'Europe ainsi qu'en Australie en 2012 et 2013.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

La Conférence internationale des institutions nationales de défense des droits de l'homme a participé à la Conférence internationale de la jeunesse, du 22 au 28 juillet 2011. Elle a aussi formé des étudiants d'université et leur a permis d'accéder au Siège de l'ONU à New York afin d'assister à toutes les sessions de la

Commission de la condition de la femme au cours de la période considérée. La Conférence a coorganisé une manifestation en marge de la cinquante-sixième session de la Commission de la condition de la femme de 2012 sur le thème « La lutte contre la discrimination liée à la maternité : un nouveau défi pour le XXI^e siècle ». Elle a aidé des étudiants à élaborer une proposition intitulée « The World We Want post-2015 development and health goals » (Le monde que nous voulons : objectifs de développement et de santé pour l'après-2015) soumise à la Conférence des Nations Unies le 19 février 2013.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

La Conférence internationale des institutions nationales de défense des droits de l'homme a donné suite à un appel à contributions de l'Organisation mondiale de la Santé sur le thème « La santé dans le programme de développement pour l'après-2015 » en traitant la question des indicateurs et des cibles les plus appropriés pour évaluer les progrès dans l'accomplissement des objectifs liés à la santé.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

La Conférence internationale des institutions nationales de défense des droits de l'homme a contribué à l'élaboration de l'entrée consacrée aux objectifs du Millénaire pour le développement dans le 3^e volume de l'*Encyclopedia of Catholic Social Thought* (Society of Catholic Social Scientists, Lanham, Maryland, Scarecrow Press, 2012).

7. Conférence mondiale des religions pour la paix

Statut consultatif général : 1995

Introduction

La Conférence mondiale des religions pour la paix (Religions pour la paix) œuvre en faveur d'actions communes entre les communautés religieuses du monde entier au service de la paix. Dans le respect des différences religieuses et la reconnaissance de notre humanité commune, Religions pour la paix – en partenariat avec tout un éventail d'acteurs gouvernementaux, intergouvernementaux et de la société civile – rassemble les responsables religieux (y compris les femmes et les jeunes) dans le but de faire cesser les conflits violents, d'éliminer la pauvreté, de promouvoir des sociétés justes et harmonieuses et de préserver l'environnement.

Objectifs et mission

Religions pour la paix aide les communautés à traduire leurs préoccupations communes en actions multiconfessionnelles concrètes, et ce conformément à cinq principes directeurs : le respect des différences religieuses; l'action fondée sur des valeurs profondes et largement partagées; la préservation de l'identité de chaque communauté religieuse; le respect du mode d'organisation propre à chaque communauté religieuse et; l'appui aux organisations multiconfessionnelles locales.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Religions pour la paix a offert aux communautés religieuses et à leurs représentants de nombreuses possibilités de collaborer avec les acteurs du secteur public ou de la société civile en faveur de la réalisation des objectifs de l'ONU dans les domaines suivants, entre autres : le désarmement nucléaire, le Traité sur le commerce des armes, la prévention, la médiation et la réconciliation dans le cadre des conflits, les violences dues au fanatisme religieux, l'autonomisation des femmes, la protection de l'enfance, la santé maternelle, la survie infantile et les changements climatiques. L'organisation s'est employée à fournir aux communautés religieuses les connaissances, les compétences et les moyens nécessaires pour mener des actions dans ces différents domaines et elle a soutenu les actions concrètes entreprises dans diverses régions du monde.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Religions pour la paix a assisté et participé à de nombreuses réunions de l'ONU, et notamment aux sessions de la Commission de la condition de la femme, au débat thématique de haut niveau « Promouvoir la tolérance et la réconciliation : pour des sociétés pacifiques et ouvertes, contre l'extrémisme violent », à la réunion spéciale tenue par le Comité contre le terrorisme sur les moyens d'endiguer le flot de combattants terroristes étrangers, à la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ainsi qu'à la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Religions pour la paix s'est notamment associée au Fonds des Nations Unies pour l'enfance, au Bureau du Président de l'Assemblée générale, à la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme et à la Campagne Objectifs du Millénaire dans le cadre de l'organisation de réunions et de manifestations. Elle a organisé des manifestations parallèles en 2013 et 2014 dans le cadre de la Commission de la condition de la femme et, en décembre 2014, à l'occasion de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 20) tenue au Pérou. Elle a joué un rôle essentiel en aidant le Comité des organisations non gouvernementales d'inspiration religieuse accréditées auprès de l'ONU à s'associer à l'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies et au Bureau du Président de l'Assemblée générale dans le cadre de l'organisation de la célébration de la Semaine mondiale de l'harmonie interconfessionnelle en 2013 et 2014.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Religions pour la paix a largement diffusé le guide pratique consacré à la promotion des activités multiconfessionnelles à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement qu'elle a élaboré en partenariat avec la Campagne Objectifs du Millénaire. Elle a aussi continué d'encourager ses organisations membres partout dans le monde à promouvoir les objectifs du Millénaire pour le développement et à veiller à leur concrétisation.

8. Congrès juif mondial

Statut consultatif spécial : 1947

Introduction

Le Congrès juif mondial, avec 92 communautés membres, est la principale organisation faîtière des communautés juives dans le monde. Il a été fondé en 1936 dans le but de promouvoir les droits des femmes et les libertés religieuses, mais aussi de lutter contre le racisme, l'intolérance et la xénophobie.

Objectifs et mission

Au travers des activités de sensibilisation qu'il mène dans le monde entier, le Congrès juif mondial vise à préserver les droits de l'homme et à lutter contre le racisme, le fanatisme, l'antisémitisme et la xénophobie, ainsi qu'à représenter le peuple juif sur le plan diplomatique.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Le Congrès juif mondial est régulièrement en contact avec les Missions permanentes auprès de l'ONU ainsi qu'avec le Secrétariat de l'Organisation à New York. Il est aussi membre de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Le Congrès juif mondial a participé aux sessions annuelles de la Commission de la condition de la femme, à New York, tout au long de la période considérée. Entre 2012 et 2014, il a coorganisé des manifestations parallèles et soumis des déclarations portant sur la liberté de culte et d'expression, la persécution des minorités au Moyen-Orient et célébrant le soixante-cinquième anniversaire de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, au Siège de l'ONU à New York. Le Congrès juif mondial a aussi fait des déclarations sur la liberté de culte et la lutte contre le racisme lors de la vingt-septième session du Conseil des droits de l'homme, en 2014. Il a participé à la Conférence internationale des ONG de l'UNESCO afin d'y soutenir une résolution visant à faire figurer la haine et l'antisémitisme sur Internet parmi les priorités. Il a assisté à l'ensemble des sessions de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes au cours de la période considérée.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Le Congrès juif mondial travaille en étroite collaboration avec l'UNESCO, le Secrétariat de l'ONU et le Département de l'information. Il suit attentivement les travaux du Conseil des droits de l'homme et intervient lors de ses réunions. Il travaille aussi de près avec l'Office des Nations Unies à Genève sur les questions relatives aux droits fondamentaux, aux droits des femmes, aux droits des minorités

ethniques et religieuses et à ceux des réfugiés et il maintient des rapports étroits avec ses responsables.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

En vue de la réalisation de l'objectif 3, le Congrès juif mondial appuie les activités de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes par sa reconnaissance du fait que les femmes sont particulièrement menacées en situation de conflits et qu'elles doivent occuper une place centrale en matière de rétablissement de la paix et de reconstruction à la suite d'un conflit. Le Congrès est par ailleurs profondément attaché à la question du changement climatique et soutient les innovations en matière de valorisation de l'eau au Moyen-Orient visant à lutter contre la pénurie d'eau, par exemple le recours à l'irrigation au goutte-à-goutte, la construction de réservoirs ainsi que les efforts déployés conjointement par Israël et l'Autorité Palestinienne pour rétablir les sources d'approvisionnement en eau.

9. Fundación País Libre

Statut consultatif spécial : 2011

Introduction

Fundación País Libre est une organisation non gouvernementale colombienne sans but lucratif fondée en 1991. Elle contribue à sensibiliser l'opinion aux violations des droits de l'homme, tant au niveau de la population que des institutions publiques et privées, sur le plan national comme sur le plan international. La Fondation recense les violations des droits de l'homme, telles que les enlèvements et les disparitions forcées, et examine leurs incidences et les préjudices qu'elles entraînent sur le plan psychologique et culturel pour les communautés qui en sont victimes.

Objectifs et mission

Fundación País Libre se veut une organisation de premier plan en matière de défense des libertés individuelles, dont elle entend dénoncer les violations tout en visant à en obtenir réparation. Différents types d'activités lui permettent d'atteindre cet objectif : l'assistance aux victimes, la mobilisation de la population, la participation à l'élaboration des politiques publiques ainsi que la préparation de reconstitutions et de rappels historiques. L'objectif principal consiste à donner les moyens aux victimes d'obtenir le droit à la vérité, à la justice et aux réparations auprès des autorités et des responsables communautaires, ainsi qu'à élaborer des stratégies de coexistence et de réconciliation essentielles à l'établissement de la paix.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

La Fondation s'est principalement consacrée à la protection des droits (à la vérité, à la justice, et aux réparations) des victimes d'enlèvement ou de disparition forcée dans le cadre du conflit armé en Colombie, conformément à la volonté de l'ONU d'assurer la paix et la sécurité partout dans le monde.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Les représentants de Fundación País Libre ont assisté aux réunions suivantes :

- La cinquante-sixième session de la Commission de la condition de la femme, à New York, en 2012. La Fondation y a fait une déclaration sur le thème du rétablissement de la santé mentale des victimes de conflits armés en milieu rural;
- La soixante-septième session de l'Assemblée générale, concernant notamment l'état de droit aux niveaux national et international, à New York, le 24 septembre 2012. La Fondation y a fait une déclaration portant sur l'état de droit en Colombie dans le cadre des initiatives de justice transitionnelle en situation d'après-conflit.
- Le premier séminaire régional en Amérique latine et dans les Caraïbes du Forum des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, du 28 au 30 août 2013, à Medellín, en Colombie; et
- La vingt-quatrième session du Conseil des droits de l'homme, à Genève en septembre 2013, à l'occasion de laquelle elle a présenté une contribution écrite intitulée « Justice et impunité : les défis à relever en Colombie en matière de droits de l'homme ».

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

En novembre 2014 s'est tenue une réunion entre la Chambre de commerce de Bogota, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et Fundación País Libre en vue de convenir d'un ensemble de contributions concrètes pour lutter contre le délit d'extorsion dans la capitale.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Aucune information fournie.

10. Institut Equit

Statut consultatif spécial : 2011

Introduction

L'Institut Equit est une organisation à orientation féministe fondée en août 2003 à Rio de Janeiro, au Brésil, qui exerce ses activités sur tout le territoire national, tout en entretenant des liens à l'international.

Objectifs et mission

L'Institut Equit vise à établir un véritable rapport entre les politiques économiques et leur incidence sur la vie des femmes, en s'efforçant de soutenir les luttes sociales – tout particulièrement celles menées par des mouvements de femmes – et en œuvrant en faveur d'un monde plus juste, équitable et durable. Par le biais de ses activités de plaidoyer, de recherche, d'éducation et de formation populaires, l'Institut intervient dans trois domaines thématiques : la mondialisation et les politiques macroéconomiques; la citoyenneté et les droits fondamentaux (à savoir les droits économiques, sociaux, environnementaux, politiques et culturels); le développement durable et l'intérêt général.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

En 2011 et 2012, l'Institut Equit a organisé et coorganisé plusieurs ateliers et séminaires préparatoires dans différentes localités au Brésil et en Colombie dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Conférence Rio+20) afin de sensibiliser l'opinion publique et d'encourager les organisations de la société civile et les citoyens à prendre part au Sommet des peuples tenu parallèlement à la Conférence. En 2013, l'Institut a diffusé un documentaire et publié un rapport consacré à la place des femmes dans le cadre de la Conférence Rio+20.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'Institut Equit a participé au Sommet des peuples pour la justice sociale et environnementale à l'occasion de la Conférence Rio+20, à Rio de Janeiro, au Brésil, du 20 au 22 juin 2012. Il a participé au « Séminaire sur la population et le développement dans le Programme d'action du Caire » organisé par la Commission de la population et du développement au Brésil et parrainé par le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population, les 21 et 22 février 2014.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

En tant que membre du Comité de facilitation de la société civile brésilienne pour Rio+20, l'Institut s'est fortement impliqué dans la préparation et l'organisation du Sommet des peuples durant la Conférence. Il a aussi notamment publié plusieurs brochures en collaboration avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Depuis sa fondation, l'Institut Equit participe activement à la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, conformément à l'objectif 3, ainsi qu'à la préservation de l'environnement, comme le prévoit l'objectif 7.

11. Peace Family and Media Association

Statut consultatif spécial : 2011

Introduction

Peace Family and Media Association est une organisation de la société civile éthiopienne sans but lucratif fondée et enregistrée en 2006 à Addis-Abeba. Elle œuvre à l'échelle nationale en faveur de l'établissement de la paix, de l'environnement, de l'égalité des sexes, de l'éducation et du développement des médias dans toutes les régions de l'Éthiopie.

Objectifs et mission

L'organisation vise à donner davantage de moyens aux professionnels des médias et de la communication, ainsi qu'à inciter la population – notamment les associations de femmes et de jeunes bénévoles – à s'impliquer dans la bonne gestion des affaires publiques et à participer au développement socio-économique de toutes les régions du pays. À cet effet, Peace Family and Media Association noue des partenariats par le biais d'activités de renforcement des capacités ou de partage d'expérience afin d'entraîner des changements ainsi que des réformes au niveau familial comme au niveau communautaire et en renforçant ce faisant la capacité des médias à mettre au point des solutions concrètes pour relayer la voix du peuple et ses décisions.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation s'est employée à diffuser des informations concernant les activités et les accomplissements du programme de développement du Conseil économique et social et du système des Nations Unies dans son ensemble auprès de ses membres comme auprès de ceux d'autres associations nationales.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Des représentants de Peace Family and Media Association ont assisté à la troisième Conférence sur les changements climatiques et le développement en Afrique, à Addis-Abeba, du 21 au 23 octobre 2013. Cette conférence est une initiative conjointe des principales institutions africaines pour le développement, telles que la Commission économique pour l'Afrique, la Commission de l'Union africaine et la Banque africaine de développement.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Entre 2009 et 2013, l'organisation a dirigé un projet en partenariat avec le Bureau de liaison de l'UNESCO à Addis-Abeba visant à donner davantage de moyens aux organes d'information des communautés rurales ainsi qu'aux enseignants et aux élèves impliqués dans les clubs presse des écoles et leur permettre d'agir en faveur du développement de l'information chez les jeunes.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Peace Family and Media Association a contribué aux objectifs du Millénaire pour le développement en Éthiopie en animant des formations et des ateliers-débats sur le sujet auprès des journalistes des grands médias afin de mieux leur permettre de contribuer au développement du pays.

12. World Federation of the Deafblind

Statut consultatif spécial : 2007

Introduction

World Federation of the Deafblind est une ONG représentant les personnes sourdes et aveugles au niveau mondial. Elle est membre de l'International Disability Alliance.

Objectifs et mission

World Federation of the Deafblind a pour but d'améliorer la qualité de vie des sourds-aveugles dans le monde entier, l'objectif étant de parvenir à l'égalité des droits et des chances dans tous les domaines de la société pour ces personnes, de constituer une tribune mondiale pour le partage d'informations et d'expériences sur la surdicécité et de renforcer la solidarité internationale entre les organisations de sourds-aveugles. En tant que membre de l'International Disability Alliance, World Federation of the Deafblind s'emploie également à favoriser la compréhension et la reconnaissance du caractère particulier de la surdicécité en tant que handicap.

Changements à signaler

Les adhésions à la fédération ont connu une augmentation entre 2011 et 2014 et le nombre total d'organisations nationales affiliées du monde entier est passé de 63 à 74.

Contribution à des activités des Nations Unies

Les contributions de World Federation of the Deafblind aux activités des Nations Unies sont axées sur la promotion et la défense des droits des sourds-aveugles.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

World Federation of the Deafblind a participé aux quatrième, cinquième et sixième sessions de la Conférence des États parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées, à New York, qui se sont respectivement tenues du 7 au 9 septembre 2011, du 12 au 14 septembre 2012 et du 17 au 19 juillet 2013. Elle a aussi pris part à la réunion de haut niveau sur le handicap et le développement tenue à New York le 23 septembre 2013.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Au travers de sa participation aux activités de l'International Disability Alliance, World Federation of the Deafblind a coopéré avec le Fonds des Nations

Unies pour l'enfance et l'Organisation mondiale de la Santé en vue de promouvoir dans le monde entier la sensibilisation à la situation des personnes handicapées en général et des sourds-aveugles en particulier, notamment dans l'hémisphère Sud.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Si l'organisation n'a pas spécifiquement mené d'initiatives à l'appui de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, elle a en revanche œuvré en faveur du programme de développement dans son ensemble, par le biais des activités de mobilisation et de sensibilisation menées en collaboration avec l'International Disability Alliance. Plus précisément, la World Federation of the Deafblind a organisé en 2014 une conférence à Nairobi sous le titre « Le programme de développement pour l'après-2015 et la Convention relative aux droits des personnes handicapées en Afrique : intensifier les échanges entre les organisations de personnes handicapées et les parties prenantes africaines afin de renforcer la promotion du développement inclusif ».

13. World Mission Foundation

Statut consultatif spécial : 2007

Introduction

World Mission Foundation s'attache à aider les personnes atteintes du VIH/sida dans les zones rurales du Nigéria, en Afrique occidentale et ailleurs, à plaider en leur faveur et à améliorer leurs conditions de vie.

Objectifs et mission

La Fondation vise principalement à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement liés à la pauvreté, à la santé mondiale et au développement social, ainsi qu'à traduire les politiques en actes. Elle soutient également et met en œuvre les politiques visant à améliorer la santé et à traiter le VIH/sida ainsi que les affections qui touchent les femmes, les jeunes, les familles et les enfants.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

World Mission Foundation a mené plusieurs campagnes de sensibilisation sur le VIH/sida ainsi que des séances d'information et d'éducation et des programmes de prévention sur le sujet dans de nombreuses villes des États-Unis d'Amérique et du Nigéria. La Fondation est par ailleurs membre exécutif du Comité des ONG sur le VIH/sida et du Comité organisateur de la Commission de la condition de la femme, dans le cadre de laquelle elle a aussi participé au « Comité du guide » pour les cinquante-cinquième et cinquante-sixième sessions.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

World Mission Foundation a participé aux réunions suivantes :

- Chacune des sessions de la Commission de la condition de la femme, à New York, de 2011 à 2014;
- La réunion de haut niveau de l'Assemblée générale organisée à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant, le 20 novembre 2014;
- La réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le handicap et le développement, le 23 septembre 2013; et
- La sixième session de la Conférence des États parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées, du 17 au 19 juillet 2014.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

La Fondation travaille en collaboration avec la Mission permanente du Nigéria auprès de l'ONU et le Conseil économique et social à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

World Mission Foundation œuvre en faveur des objectifs du Millénaire pour le développement par le biais de plusieurs programmes dédiés à l'éducation et à la santé des veuves et des jeunes en particulier. Elle célèbre par ailleurs la Journée internationale des personnes handicapées.

14. Young People We Care

Statut consultatif spécial : 2011

Introduction

L'organisation Young People We Care, basée au Ghana, vise à éduquer et informer la jeunesse sur les problèmes qui se posent au niveau mondial et à les inciter à agir.

Objectifs et mission

L'organisation recherche et met en place des partenariats durables en faveur de l'épanouissement de la jeunesse et fournit aux jeunes les outils et les ressources nécessaires pour agir concrètement face aux enjeux planétaires.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Une coopération Nord-Sud soutenue a permis à Young People We Care d'aborder avec ses partenaires européens les questions liées au développement – telles que la pauvreté, le commerce équitable et le développement durable – en vue de développer une approche commune et de favoriser la solidarité envers le Ghana et d'autres pays en développement. L'organisation a célébré chaque année, en collaboration avec Youth Service America, la Journée mondiale du service des

jeunes dans le but de promouvoir et de faciliter le bénévolat chez les jeunes et de participer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et des priorités de développement pour l'après-2015. Avec le soutien financier de la fondation Peace Child International, Young People We Care a mis en œuvre le programme « Be the Change Academy » d'août 2012 à mars 2013. Cela a permis à des jeunes de bénéficier d'une formation, d'un accompagnement et de prêts de démarrage en faveur de la création d'entreprises « vertes » dans le nord du Ghana.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Aucune information fournie.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

En 2011 et 2012, Young People We Care a collaboré avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance dans le cadre de l'organisation d'une consultation de la jeunesse sur la question de la migration, de façon à veiller à la prise en compte du point de vue des jeunes dans le débat mené par le Forum mondial sur la migration et le développement.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

En 2011, Young People We Care a coorganisé le Comité régional préparatoire de la réunion « West African Youth for Sustainable Development » (La jeunesse d'Afrique occidentale pour le développement durable) afin de donner davantage de moyens aux jeunes et de recueillir leur point de vue dans la perspective de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Conférence Rio+20). La réunion a notamment débouché sur l'élaboration du document intitulé « Kumasi Consensus » qui a servi d'outil de sensibilisation lors de la Conférence Rio+20.

15. Youth with a Mission

Statut consultatif spécial : 2003

Introduction

L'organisation Youth with a Mission est basée au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Elle œuvre dans le monde entier dans les domaines de l'aide humanitaire, de l'éducation et des projets de développement. Les membres de l'organisation s'investissent dans divers domaines du développement social et économique et s'intéressent en particulier aux questions relatives à l'égalité entre les sexes, à la traite des êtres humains, à la réduction de la pauvreté, aux enfants en difficulté, aux questions relatives aux populations autochtones, au VIH/sida et au règlement des conflits.

Objectifs et mission

Youth with a Mission a pour objectif de mobiliser des particuliers, de leur donner les moyens de venir en aide à des personnes en détresse et de leur redonner espoir, mais aussi de transformer la vie culturelle, économique et spirituelle des gens au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et ailleurs dans le

monde par l'éducation et la formation, ainsi que par des actions de secours et de développement.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Au cours de la période considérée, Youth with a Mission s'est employée à sensibiliser l'opinion aux questions de justice sociale et à promouvoir la paix et la réconciliation ainsi que l'élimination de la pauvreté en menant, par exemple, des campagnes visant à sensibiliser la société à la maltraitance des enfants ou aux violences envers les femmes.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Aucune information fournie.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Youth With A Mission a collaboré avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés au bénéfice des réfugiés sud-soudanais dans le nord de l'Ouganda. Les bénévoles de l'organisation ont participé à des actions menées en faveur du maintien de la paix et de la réconciliation.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Youth with a Mission a mené les activités suivantes en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement :

- Objectif 1 : En partenariat avec des ONG locales, Youth with a Mission mène chaque année des programmes d'aide alimentaire qui bénéficient à environ 100 000 personnes en Afrique et en Asie;
- Objectif 3 : Youth With A Mission organise tous les ans des réunions consacrées à la génération de revenus et à la réduction de la pauvreté à l'intention de plus de 10 000 femmes appartenant à des communautés autochtones ou vivant en milieu rural en Amérique du Sud, en Asie et en Afrique;
- Objectif 6 : Youth With a Mission gère des centres d'information sur le VIH/sida dans 50 localités d'Afrique et d'Asie;
- Objectif 7 : Au travers de plusieurs partenariats, Youth with a Mission a participé à la mise en place de méthodes durables permettant d'accéder à l'eau potable qui ont amélioré les conditions de vie de plus de 26 000 habitants dans les îles de la région Asie-Pacifique. L'organisation a aussi fourni des services d'assainissement à plus de 1 000 écoles au Cambodge, au Viet Nam, en Thaïlande et au Myanmar.